

mieux nous préparer au voyage que nous avons en fait effectué pendant la dernière fin de semaine.

Au cours de ce voyage, les choses se sont bien passées de façon générale. Je ne suis pas persuadé que les libéraux aient bénéficié de tout l'appui public et de toute l'excitation qu'ils prévoyaient, mais . . .

Une voix: Vous avez eu une belle photo dans le journal.

Le sénateur Simard: Je dois dire pour ce qui me concerne que j'ai eu plaisir à rencontrer la population de Canso. Comme nous l'avons dit à Canso la semaine dernière, nous aurions pu y aller en novembre dernier si nous avions eu à l'époque l'autorisation de voyager.

Donc à mon avis le chef de l'opposition au Sénat nous doit une explication. Je me souviens qu'il était assis à son fauteuil à côté du sénateur Frith quand le même engagement a été pris à trois reprises. Le sénateur Frith est un de ceux qui insistent pour que les choses se fassent dans les règles, et je suis de cet avis. Il n'aime pas que nous posions des précédents, et je pense comme lui qu'il faut être prudent quant au genre de précédent qu'on pose.

Si nous l'avions su à temps, peut-être d'autres sénateurs auraient-ils aimé accompagner le comité dans les Maritimes pour se former leur propre opinion.

Honorables sénateurs, voilà ma question de privilège. Je pense que ce n'est pas ainsi qu'on gère une entreprise.

L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, j'aimerais, si on me le permet, faire un commentaire ou deux au sujet de la question de privilège en l'absence du sénateur Frith. Mais je tiens tout d'abord à féliciter les membres du comité spécial qui se sont chargés de cette lourde tâche de travailler pendant les vacances. Le comité spécial a siégé presque sans interruption à Ottawa depuis le 3 janvier, et il vient de passer une fin de semaine très épuisante à St. John's, à Terre-Neuve, et à Canso, en Nouvelle-Écosse.

J'estime que tous les membres de ce comité, sénateur Simard compris, méritent nos remerciements pour leur travail.

Des voix: Bravo!

● (1410)

Le sénateur MacEachen: J'ai lu les extraits auxquels le sénateur Simard a fait allusion et je pense qu'il a bien cité le sénateur Frith. Celui-ci a dit en effet que le comité devra demander au Sénat l'autorisation de se déplacer. Ces discussions ont eu lieu dans le cadre des débats placés sous la rubrique «La Loi sur l'assurance-chômage, La Loi sur le ministère et sur la Commission de l'emploi et de l'immigration, Projet de loi modificatif - Présentation et adoption du deuxième rapport du comité spécial».

Dans l'Annexe aux débats du Sénat de ce jour-là, à la page 1006, les honorables sénateurs trouveront le deuxième rapport dans lequel il est dit: «Votre Comité qui a été autorisé par le Sénat . . . à étudier et faire rapport sur le projet de loi C-21 . . . demande respectueusement que le Comité puisse se transporter d'un endroit à l'autre au Canada.» Si je comprends bien, ce rapport a été adopté le 21 décembre. Il semble y avoir contradiction entre ce que dit le sénateur Frith et le rapport du Sénat, mais il est clair que le comité a demandé l'autorisation

de se déplacer d'un endroit à un autre au Canada et que le Sénat lui a accordé cette autorisation.

Je suppose qu'on pourrait prétendre, d'un point de vue formel, que, lorsque le sénateur Frith parlait, le rapport n'avait pas encore été approuvé et que, par conséquent, le comité n'avait pas encore demandé cette autorisation au Sénat. Toutefois, quoi qu'en dise le sénateur Frith, ce jour-là le Sénat a autorisé le comité à voyager au Canada.

Je sais qu'on a soulevé la question au comité. Le président a jugé que le comité ne commettait pas d'irrégularité en allant à Saint-Jean et à Canso et il a dit que c'est l'avis qu'on lui avait donné. Je suis certain que le sénateur Frith n'avait pas l'intention de tromper qui que ce soit. Quoi qu'il ait pu dire en prévision de la décision du Sénat, le fait est que le Sénat a approuvé la motion en même temps que le rapport et il a de ce fait autorisé les déplacements du comité à l'intérieur du Canada.

Une voix: L'argumentation est très faible.

Le sénateur MacEachen: Il est indéniable que le comité a été autorisé par le Sénat. De toute façon, ce détail d'ordre technique est insignifiant devant le travail énorme que le comité a accompli dans les provinces de l'Atlantique, auquel le sénateur Simard a donné tant de poids vers la fin quand il a semblé reconnaître que des amendements s'imposaient au C-21. Cela en soi valait le voyage.

Le sénateur Simard: Honorables sénateurs, je ne m'en prendrai pas aux journaux; j'en laisse le soin au sénateur Thériault et aux libéraux membres du comité. Les journalistes peuvent écrire ce qu'ils veulent. On trouve peut-être réconfortant de lire dans les journaux que je suis prêt à envisager des amendements, mais j'ai dit la même chose à Ottawa la semaine dernière. J'ai expliqué que la compassion n'était pas l'apanage du camp libéral, que par le passé, nous, conservateurs, avions su écouter les gens et, après avoir prévu le pire en étudiant les chiffres ou autrement, nous avons discuté de la question avec les ministres et les fonctionnaires. Par le passé, ce gouvernement a accepté des modifications et c'est dans cet esprit que j'ai dit que nous continuerions de vérifier les faits et de poser des questions. Si les conséquences de ce projet de loi étaient si mauvaises qu'on le dit, nous chercherions à obtenir des appuis pour le modifier.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Simard: Je crois que les médias n'ont pas trahi ma pensée en disant que ce serait un drame si les libéraux, par sectarisme, coulaient ce projet de loi. Ils n'ont pas non plus trahi mes propos en disant que je pressais les libéraux d'adopter ce projet de loi pour que les habitants de Canso et d'ailleurs ne soient pas forcés d'accumuler quatorze semaines de travail plutôt que dix. Je crois que la presse fait dans l'ensemble du bon travail.

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, j'ai écouté attentivement l'explication du chef de l'opposition. Je propose que la question soit reportée jusqu'au retour de Floride du sénateur Frith, qui pourra alors donner sa propre explication. Il pourra ainsi guérir l'épicondylite qu'il aura attrapée à force de jouer au tennis. Je propose donc qu'on attende son retour.